

Communiqué 01/03/2020 - **Health Data Hub : construisons ensemble une nouvelle solution européenne et de confiance qui protège les données de santé des Français**

Le collectif PlayFrance.digital, qui réunit plus de 600 signataires professionnels et décideurs du numérique français, se félicite de la prise de position du Conseil de la CNAM le 19 février 2021 qui pose un cadre clair pour le stockage et la gestion des données de santé, notamment celles du Health Data Hub (HDH). Le collectif appelle à constituer un groupe de travail qui co-construirait dans des délais raisonnables une nouvelle solution technologique garantissant la protection des données de santé des Français. Rappelons que le collectif PlayFrance.digital s'était constitué l'année dernière dans un contexte marqué par une prise de conscience en matière de souveraineté européenne, à la fois dans le secteur du numérique mais également de la santé. Le conseil de la CNAM est très clair : "les conditions juridiques nécessaires à la protection de ces données ne semblent pas réunies pour que l'ensemble de la base principale soit mise à disposition d'une entreprise non soumise exclusivement au droit européen (RGPD), et ce, indépendamment de garanties contractuelles qui auraient pu être apportées".

Suite à cette décision et dans la lignée des récentes déclarations du HDH devant l'Assemblée Nationale, nous appelons à lancer dès que possible la co-construction d'une version 2 du HealthDataHub (HDH2). Elle devra s'appuyer sur des technologies françaises ou européennes, être hébergée sur des infrastructures européennes et garantir une pleine immunité face aux législations extra-territoriales. Le projet ne consiste pas à migrer des données depuis le Health Data Hub actuel d'autant qu'aucun volume significatif ne s'y trouve actuellement hébergé. Il s'agit d'accompagner les professionnels du secteur de la santé dans la construction d'un HDH répondant d'une part à leurs besoins et d'autre part au contexte juridique issu de la décision Shrems II. Les industriels français et européens sont parfaitement à même de concevoir et mettre en place des plateformes sectorielles dans le cloud.

La mise en place d'une plateforme répond à un besoin réel, mais il faut maintenant qu'elle obtienne l'adhésion de toutes les parties prenantes. Les industriels du numérique français sont pleinement à la disposition du gouvernement pour imaginer et déployer ensemble, aux côtés du HDH, cette nouvelle version. Nous nous engageons à mettre à disposition des autorités de santé françaises les technologies et compétences attendues. Ce groupe de travail et la solution qui en découlera pourront s'inscrire dans le contexte du Plan de Relance qui, ne l'oublions pas, a vocation à soutenir les entreprises françaises et encourager la croissance des Digital Champions.

Le Collectif <http://www.playfrance.digital> milite depuis son Appel du 9 avril 2020 pour qu'au moins 50% de la commande publique de solutions numériques (logiciels, plateformes, équipement) soit dirigée vers les solutions européennes, dont la moitié vers les PME.